



PEPINIERES - 2011/12 - 06/05/2011



**Avertissement concernant  
le Puceron noir du Cerisier,  
*Myzus cerasi***

Les observations réalisées le jeudi 5 mai dans les pépinières de Lesdain (Hainaut occidental) font état du **développement du Puceron noir du Cerisier, *Myzus cerasi***.

Plantes-hôtes

Ces pucerons ont pour hôtes primaires divers cerisiers et merisiers (*Prunus*), et comme hôtes secondaires des plantes herbacées telles que les gaillets et les véroniques.

Description

Les *Myzus cerasi* sont des pucerons ayant le corps globuleux, noir et très brillant, les cornicules sont noires, longues et effilées. Seuls les adultes migrants sont ailés.



Biologie

Les premiers pucerons apparaissent ordinairement vers mars-avril. Plusieurs générations se succèdent jusqu'au mois de juillet et parfois août, se développant sur les pousses terminales ou à la face inférieure des feuilles. Les individus ailés commencent à migrer à partir de juin vers l'hôte secondaire sur lequel ils passent l'été. Les pucerons reviennent sur les *Prunus* au cours de l'automne pour s'accoupler et pondre (l'hivernation se faisant à l'état d'œuf).

Dégâts

Les dégâts sont fréquents sur *Prunus* : les feuilles se recroquevillent et s'enroulent sous l'action des piqûres. L'apparition du miellat peut provoquer des brûlures sur le feuillage. Les attaques sont particulièrement graves sur les arbres jeunes et les plants de pépinière.

## Lutte

Il faut choisir dans la liste ci-dessous un produit parmi l'ensemble des matières actives autorisées pour la lutte contre les pucerons sur plantes ornementales (source [www.phytoweb.fgov.be](http://www.phytoweb.fgov.be), 06.05.2011). Les produits sont listés ici sur base de leur impact sur l'environnement, selon les codes instaurés par VMS pour les cultures ornementales de plein air (MZ6).

### **Code « Vert »**

flocinamide: TEPPEKI

*14 g/100 l d'eau ; 1 à 3 applications, à intervalle de 21 jours, dont maximum 2 applications successives ; maximum 3 applications par an ; dès apparition des premiers insectes*

pymétozine : PLENUM

*20g/hl ; 1 à 3 applications ; dangereux pour les abeilles : ne pas utiliser pendant la floraison*

### **Code « Orange »**

spirotetramat : MOVENTO

*0,075 l/100 l d'eau ; 1 à 2 applications à intervalle de 14 jours ; max 2 applications/an ; zone tampon de 5 m avec technique classique ;  
Toxique pour l'environnement  
Ne nécessite pas de mouillant. Très bonne action systémique.  
Ne pas le mélanger à des engrais foliaires. Ne pas appliquer sous un soleil brûlant.  
Respecte les coccinelles mais pas les abeilles. Ne pas traiter sur plantes en fleurs.*

acétamiprid: ANTILOP SG, EXXODUS SG, GAZELLE, GAZELLE SG, MOSPILAN

*25-50 g/100 l d'eau selon le degré d'infestation ; 1 à 2 applications ; zone tampon de 20 m, maximum 2 applications/an*

cyfluthrine: BAYTHROID EC 050

*0,05 l/hl; 1 à 2 applications à intervalle de 14 jours ; zone tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 75% ; max. 2 applications/an*

hiaméthoxam : ACTARA

*0,1 kg/ha ou 0,01 kg/100 l d'eau ; 1 à 2 applications à intervalle de 7 à 14 jours ; dès apparition des premiers pucerons au stade pré/post floraison*

thiacloprid : CALYPSO

*25 ml/100 l d'eau; maximum 2 applications par an ; zone tampon de 20 m*

## Code « Rouge »

diméthoate : DANADIM PROGRESS, DIMISTAR PROGRESS,  
DIMISTAR PROGRESS 400EC, DIMISTAR PROGRESS CARE,  
PERFEKTHION 400 EC, PHOSAN FORTE, ROGOR 40  
*0,05 l/hl ; 1 à 2 applications ; maximum 2 applications/an*

cyperméthrine : CYTOX  
*0,05 l/100 l d'eau ; zone tampon de 20 m avec technique réduisant la  
dérive de 75%*  
CYPERSTAR, SHERPA 200 EC  
*0,025 l/100 l d'eau*  
INSECTICIDE 10 ME  
*0,5 l/100 l d'eau*

deltaméthrine: DECIS EC 2,5 , PATRIOT, SPLENDID

*0,120 l/100 l d'eau ; zone tampon de 20 m avec technique réduisant  
la dérive de 50% ; dès apparition des premiers insectes*

imidacloprid : BAZOOKA, BELEM, CONFIDOR 200 SL, KOHINOR 200 SL,  
WARRANT 200 SL  
*50 ml/100l d'eau; 1 à 2 applications; maximum 2 applications/an;  
zone tampon de 20 m avec technique classique ; zone tampon de 10  
m pour BELEM et WARRANT 200 SL*

pirimicarbe: PIRIMOR  
*50g/100 l d'eau;*  
*efficace seulement par température élevée*

lambda-cyhalothrine : KARATE ZEON, NINJA  
*10 ml/hl ; 1-2 applications à intervalle de 5-7 jours; zone  
tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 50%*

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W :  
<http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis  
« Pépinières ornementales et fruitières »).

Gembloux, le 06 mai 2011

**C. Fassotte, M. Tomme<sup>1</sup> & F. Faux, S. Galland<sup>2</sup>**

1. Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Département Sciences du Vivant, Unité Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : [fassotte@cra.wallonie.be](mailto:fassotte@cra.wallonie.be)).
2. **Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW)**, chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60; courriel : [cehw@cehw.be](mailto:cehw@cehw.be)).